



Déchets@Ressources 19 FLASH

L'observatoire de la propreté publique :

La Wallonie entend améliorer la propreté publique de son territoire pour augmenter le bien-être des citoyens et réduire leur sentiment d'insécurité, l'impact sur l'environnement et le coût de la gestion des déchets sauvages et des autres nuisances. Pour poursuivre cet objectif, elle a créé un observatoire de la propreté publique.

La second rapport de ce dernier (<https://environnement.wallonie.be/home/a-la-une/publications/publications/observatoire-de-la-proprete-publique-2017-2023.html>) est augmenté des années 2022 et 2023, portant à 7 le nombre d'années de mesures analysées. Entre 2017 et 2023, 108 communes, soit plus de 40% des communes wallonnes, se sont impliquées pour une ou plusieurs années, en renvoyant à la Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets (DIGPD) les mesures de la propreté publique sur leur territoire.

Le baromètre de la prévention des déchets ménagers :

Le "Baromètre de la prévention des déchets" (<https://environnement.wallonie.be/home/a-la-une/publications/publications/barometre-de-la-prevention-des-dechets-menagers-edition-2024.html>), actualisé en 2024, est une étude exhaustive menée par Opinionway pour le compte de la DIGPD. Ce rapport offre une analyse approfondie des comportements et des perceptions des citoyens wallons en matière de gestion des déchets, mettant en lumière les tendances émergentes, les défis et les initiatives de prévention. En interrogeant 2000 habitants de la Région wallonne, cette étude fournit des données essentielles pour éclairer les politiques et les actions visant à promouvoir la prévention des déchets.

Lettre d'information du Département du Sol et des Déchets

SPW Environnement - dechets.sol@spw.wallonie.be - Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes